



# La Ville vous informe

Projet de loi 85  
Zone d'activités industrielles de Saint-Constant

Saint-Constant, le 29 mars 2017

## Invitation à une rencontre d'information

Madame, Monsieur,

La Gouvernement du Québec a déposé à l'Assemblée nationale en décembre 2015 le projet de loi 85 intitulé « Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal » (<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-85-41-1.html>)

Ce projet de loi « vise à favoriser l'implantation d'entreprises du secteur de la logistique aux abords de l'autoroute 30 dans la région de la Montérégie » et identifie à cette fin des espaces en zone agricole stratégiquement situés à Saint-Constant le long de la montée de Lasaline. Le développement d'un secteur industriel à Saint-Constant est d'une grande importance pour l'équilibre financier à long terme de la municipalité à l'instar des villes voisines de Delson, Candiac ou Sainte-Catherine.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un projet de loi qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude en commission parlementaire et, qu'en ce sens, il puisse être modifié avant son adoption définitive, la Ville de Saint-Constant souhaite tenir une séance d'information pour présenter son contenu aux résidents du secteur concerné et répondre aux questions.

En tant que résidents de ce secteur, vous êtes donc cordialement invités(es) à cette rencontre d'information.

**Date :** Le jeudi 20 avril 2017  
**Heure :** 18 h 30 à 21 h  
**Lieu :** Exporail, Musée ferroviaire canadien  
110 rue Saint-Pierre, Saint-Constant

Veuillez confirmer votre présence à [communication@ville.saint-constant.qc.ca](mailto:communication@ville.saint-constant.qc.ca) ou au 450-638-2010 poste 7460.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

Cordialement,

L'équipe de la direction générale  
de la Ville de Saint-Constant